

annexe1_ouvrages hydrauliques

n°OH ancien repérage	n°OH nouveau repérage	cours d'eau franchi	BVN rétabli (ha)	Débit Q10 (m3/s)	Débit Q100 (m3/s)	Diamètre (mm)	longueur	Allongement côté Mer (m)	ngement côté Terre (m)	Enjeux piscicoles	observations	
1	390	OH1665	Ruisseau de Northon	1332	12,71	21,6	3820x6000	58	9	-	Lamproie de planer et Anguille Européenne	Pas d'aménagement spécifique piscicole, la continuité actuelle étant très bonne. Les banquettes pour la faune terrestre sont poursuivies dans la partie allongée de l'ouvrage, elles réduisent la largeur du lit mineur conservant une hauteur correcte à l'étiage
2	393	OH1662 M	Affluent du ruisseau de la Palibe	21,3	2,64	11	2250	110	-	-	Lamproie de planer et Anguille Européenne	La buse étant chemisée (renforcement mécanique), des épis à micro-seuil seront mis en place tous les 19.80 m, pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec les transits des espèces cibles. Pour restituer une section hydraulique équivalente, un ouvrage de décharge D1200 est foncé. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval.
3	396	OH1658	Sous affluent du ruisseau de la Palibe	33,4	1,15	3,98	2 phi 1000	44	8	-	Vairons et cyprinidés potentiels	Écoulement temporaire / enjeux piscicoles très limités. Aménagement à minima : seuil à l'amont pour recentrer les faibles débits sur 1 seule buse.
4	398	OH1656	Affluent du ruisseau de la Palibe	36,6	1,76	4,53	1500	50	-	5	Lamproie de planer et Anguille Européenne	Pas d'aménagement de transparence piscicole à mettre en place (vu avec l'ONEMA) Chemisage structurel. La buse sèche fait aussi office de buse de décharge pour compenser la perte de capacité hydraulique liée au chemisage
5	401	PH1654	fossé	13,73	0,64	1,77	750					Chemisage structurel
6		OH1646	fossé	5,5	0,31	0,76		44	20	15		Ouvrage situé sous le PI 1646
7	413	OH1642	fossé	8,2	0,4	1,09	750		15			Chemisage structurel
8		OHR1642	fossé	8,2			600	12				Ouvrage sous voie latérale
9	414	OH1640	fossé	4,7	0,23	0,62			5			
10		OHR1640	fossé	4,7			600	12				Ouvrage sous voie latérale
11	418	OH 1636	tributaire étang de Beyres	7,2	0,34	0,98	750	-	-			Chemisage structurel
12	420	OH 1634	fossé	8,7	0,32	0,96	750					Chemisage structurel Fonction transparence faune terrestre supprimée compte tenu de la présence du passage agricole adjacent
13	441	PH 1614	Canal du Boudigau	/			ouverture 26.8m	21,2	6,35	6,35		Stabilisation des perrés et construction des piles dans le lit majeur
14	452	OH 1603	fossé	5,2	0,12	0,51						
15	460	OH 1594	fossé	14,3	0,93	2,2	800	80				Ouvrage à créer par fonçage sous l'A63
16		OHVF1594	fossé				1000	24				Ouvrage à créer par fonçage sous la voie ferrée
17	474	OH 1581	Affluent du canal de ceinture	64,6	0,61	2,51	800	40	5	5		Reconstruction de l'ouvrage hydraulique (ouvrage existant trop bas) Mise en place d'une buse sèche hors Q10
18	484	OH 1571	fossé	5	0,15	0,66						
19	486	OT 1569	fossé	1,05	0,04	0,13						
20	489	OT 1565	fossé	3,2	0,11	0,36						
21	491	OT 1563	fossé	20	0,72	1,49						
22		OHR1558	fossé				Dalot 1000x1000					Ouvrage sous voie d'accès au bassin
23	506	OT 1548	fossé	30,4	0,48	1,49	1000	52	20	20		Chemisage structurel
24	511	OH 1543	Sous-affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe	18,41	0,23	0,96	2 phi 1000	42,7	4	9	Goujons, Anguille	Aménagement pour la faune piscicole : mise en place d'épis à micro seuils a minima aux extrémités de l'ouvrage.
25		OHR1543A	Sous-affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe	18,41	0,23	0,96	1000	10			Goujons, Anguille	Ouvrage sous voie d'accès au bassin Ouvrage neuf mis en place avec 30 cm de fond reconstitué.
26		OHR1543B	Sous-affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe	18,41	0,23	0,96	1500x1000	15			Goujons, Anguille	Ouvrage sous voie latérale Ouvrage neuf mis en place avec 30 cm de fond reconstitué
27	516	OH 1539	Affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe	375,91	2,22	6,52	1570x2020	36	10	-	Lamproie marine, Lamproie de rivière et de Planer, Anguille	Aménagement avec des épis à micro-seuil tous les 9 m, pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec les transit des espèces cibles. Pour restituer une section hydraulique équivalente, un ouvrage de décharge D800 est foncé. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval
28		OHR 1539	du Moulin de Lamothe	375,91	2,22	6,52	2000	15	-	-	Européenne et Brochet	Ouvrage sous une voie latérale (future RD) en continuité de l'OH1539 Ouvrage neuf mis en place avec 43 cm de fond reconstitué
29	524	OH 1530	Affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe	104,2	2,11	5,81	1400	60	-	Sans objet		Aménagement avec des épis à micro-seuil tous les 8.60 m, pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec les transit des espèces cibles. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval
30	526	OH 1529	fossé	9,58	0,11	0,45	800	55		3		Chemisage structurel
31	529	OH 1525	fossé	12,53	0,18	0,65	800	63	-	-		Chemisage structurel

annexe1_ouvrages hydrauliques

32	536	OH 1519	Ruisseau du Moulin de Lamothe	Ouvrage non allongeable, à cause des contraintes de construction trop importantes (pré-chargement, tassements, phasage extrêmement complexe). L'ouvrage existant sera comblé et remplacé par un nouvel ouvrage 1519								
33		OH 1519	Ruisseau du Moulin de Lamothe	82,5	0,86	3,25	1300	50	-	-	Lamproie marine, Lamproie de rivière et de Planer, Anguille Européenne et Brochet	Ouvrage neuf sous l'autoroute Aménagement avec des épis à micro-seuil pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec le transit des espèces cibles. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval
34		OHR1519	Ruisseau du Moulin de Lamothe	82,5	0,86	3,25	2000	10	-	-		Ouvrage sous voie latérale Ouvrage neuf mis en place avec 30 cm de fond reconstitué. L'ouvrage aval faisant barrage, cet ouvrage sera en eau
35	541	OH 1514	fossé	30,8	0,5	1,8	950	55	15	5		Chemisage structurel
36	545	OH 1509	fossé	6,5	0,22	0,6	600		15	8		
37	551	OH 1504	Ruisseau du Moulin de Lamothe	2223,5	25	51	2750x 4530	54	-	-	Lamproie marine, Lamproie de rivière et de Planer, Anguille Européenne et Brochet	Pas d'aménagement piscicole dans l'ouvrage car considéré comme assurant la continuité écologique en l'état (vu avec l'ONEMA le 18/10/2016). Enlèvement des blocs amont et aménagement de rampes multi-espèces. Ajout d'un ouvrage de transparence pour la faune terrestre D800, ce dernier induit une très légère décharge au-delà de la crue de 50 ans.
38	582	OH 1472	fossé	4,88	0,23	0,8	800		5	15		La section hydraulique est conservée en l'état car la mise en charge est faible, il est privilégié de conserver le fonctionnement actuel et de ne pas augmenter les débits à l'aval.
39		OHR 1472	fossé	4,88	0,23	0,8	800	10				Ouvrage en continuité de l'OH1472 sous la voie latérale adjacente
40	583	OH1471	fossé	17,6	0,23	0,9	800	43				Ouvrage à rétablir sous la RD112
41		OHR1471	fossé	17,6	0,23	0,9	800	8				Ouvrage en continuité de l'OH1471 sous la voie latérale adjacente
42		OH1470	fossé	17,60	0,23	0,9	50-50-2H1V	25.00	-	-		
43	587	OH 1468	Affluent du ruisseau du Cousturé	41	0,14	0,96	800	53,8	14	4		
44	609	OH 1446	fossé	8,8	0,23	0,91			-	5		
45	612	OH 1443	fossé	5,16	0,23	0,43	600	32				
46	617	OH 1437	fossé	24,5	0,18	0,94	800	56				Ouvrage existant trop haut : à déposer et reconstruire
47	622	OH 1432	fossé	6,3	0,04	0,29	600		5	15		
48		OHR 1432A	fossé	6,3	0,04	0,29	600	8				Ouvrage sous voirie latérale côté mer
49		OHR 1432B	fossé	6,3	0,04	0,29	600	12				Ouvrage sous voirie latérale côté terre
50	628	OH 1427	fossé	8,4	0,08	0,3	600		10	-		
51		OHR 1427	fossé	8,4	0,08	0,3	600	12				Ouvrage en continuité de l'OH1427 sous la voie latérale adjacente
52	632	OH 1422	Ruisseau des Hontines	/			1750	57	-	-	Lamproie de planer et Anguille Européenne	Aménagements piscicoles avec des épis à micro-seuil tous les 8.60 m, pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec les transits des espèces cibles. Une buse sèche D800 est mise en place, elle fait office de décharge bien au-delà de la ligne d'eau Q100. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval.
53	652	OH 1402	Ruisseau du Moulin Neuf	2,29	2,29	6,31	1160	91	-	-	Lamproie de planer et Anguille Européenne	Aménagements piscicoles avec des épis à micro-seuil tous les 15.00 m, pour restituer des vitesses et lignes d'eau compatibles avec les transits des espèces cibles. Une buse sèche D800 est mise en place, elle fait office de décharge au-delà de la ligne d'eau Q100. Mise en place d'une fosse de dissipation à l'aval.

annexe2_bassins

	n°bassin ancien repérage	n° bassin nouveau repérage	Impluvium (m²)	Type ouvrage	Niveau de protection	Débit fuite moyen (l/s)	Volume utile (m3)	
1	390	B1664 M	80000	BM	Fort	62	5600	Exutoire Ruisseau de Northon
2	398	B1657 M	32000	BM	Fort	70	1300	
3	-	B 1646 T	16000	BM	Moyen	20	450	Réseau passant sous RD26 pour rejet final dans un versant
4	418	B1637 M	65000	BM	Moyen	140	2650	
5	-	B 1618 M	41700	BM	Fort	75	1850	
6	439	B1616 M	10000	BM	Fort	25	400	
7	442	B1612 M	100000	BM	Fort	250	3750	
8	462	B1593 T	19000	BM	Fort	50	700	
9	474	B1582 T	52500	BM	Fort	90	2400	
10	491	B1565 T	34800	BM	Moyen	53	1750	
11	498	B1556 T	68000	BM	Moyen	140	4100	
12	606	FSE1649M						
		FSE1544 M-	46000	BM	Moyen	71	1900	Sous affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe
13	516	B1536 M	34800	BM	Moyen	46	1050	Ruisseau du Mounou - Affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe (3)
14	-	B1532 M-	31900	BM	Fort	40	1000	Versant
15	536	B1518 M	47600	BM	Fort	97	1300	Ruisseau du Moulin de Lamothe
16	551	B1503 M	63500	BM	Fort	150	1700	Affluent du ruisseau du Moulin de Lamothe (1)
17	564	B1491 T	63000	BM	Moyen	110	1650	Versant
18	583	B1470 M	39000	BM	Fort	50	1200	Affluent du ruisseau du Cousturé
19	591	B1463 T	35000	BM	Fort	35	1250	Affluent du ruisseau du Cousturé
20	596	B1458 M	15000	BM	Moyen	20	450	Versant / Aire de Saubion
21	609	B1445 T	25000	BM	Moyen	65	700	Versant
22	622	B1434 T	15000	BM	Moyen	40	450	Versant
23	632	B1423 T	41500	BM	Fort	60	1200	Ruisseau des Hontines
24	634	B1421 M	66000	BM	Fort	40	3000	Ruisseau des Hontines
25	652	B1403 M	33000	BM	Fort	45	1000	Ruisseau du Moulin Neuf
26	-	B1393 T	29000	BM	Fort	45	850	Ruisseau du Moulin Neuf

annexe3_zones humides

Nom de la zone humide	Niveau d'entretien	Emprises temporaires	Emprises définitives	Total
ZH1 : Zone humide du Northon, ses affluents et ses abords	fort	2,41	2,53	4,94
ZH2 : Prairie de fauche du PK 40,3	assez fort	0,17	0,42	0,59
ZH3 : Boissements des étangs de Beyres et d 'Yrieu	fort	0,4	0,51	0,91
ZH4 : Zone humide du Boudigau, ses affluents et abords	majeur	0,25	0,01	0,26
ZH4bis : Zone humide du Petit Coût	Non évalué	0,02	0	0,02
ZH5 : Zone humide du diffuseur de Capbreton	assez fort	0,81	0,74	1,55
ZH6 : Zone humide du lieu-dit « Brocq »	assez fort	0,95	3,01	3,96
ZH7 : zone humide des barthes d'Angresse	majeur	2,98	3,98	6,96
ZH8 : Zone humide de l'affluent du Cousturè	fort	0,07	0,02	0,09
ZH9 : Boissements de Saint-Domingue	fort	0,12	0,19	0,31
ZH10 : Zone humide du ruisseau des Hontines, ses affluents et ses abords	fort	0,81	1,43	2,24
ZH11 : Zone humide du ruisseau du Moulin Neuf	fort	0,22	0,01	0,23
Total		9,21	12,85	22,06

